



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Mars 1993

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

CONCOURS: *Le Corrigé*

Attention... À vos marques... Soyez prêts... Partez!

1* Tu te rends au comptoir de la bibliothèque municipale et demande le texte à corriger;



2* Dans un temps maximum de 45 minutes, tu dois trouver les fautes... glissées volontairement et les encercler;

3* Indépendamment du résultat obtenu, tu as la chance de participer au tirage local d'un dictionnaire d'une valeur de 70,00\$;



4* Tu dois absolument remettre ton texte sans faute pour participer au tirage régional dont le premier prix est une caméra 35 mm (345,00\$); 2^{ème} prix, un baladeur «compact disc» (315,00\$); et un 3^{ème} prix, des jumelles (110,00\$).

Le concours débute du 1^{er} au 30 avril 1993. *Bonne chance!*



Bravo Alain Perron!



Compositeur, musicien attaché à l'Orchestre Symphonique de Québec (OSQ) et résident de Sainte-Pétronille, Alain Perron s'est mérité *la première place* lors du prestigieux concours de composition musicale inscrit au programme du Festival de Nouvelle Musique Les Arts du Maurier Ltée. Son oeuvre intitulée «*Séquences Voilées pour Orchestre*» a été interprétée par les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg au cours d'un concert diffusé également en direct par le réseau anglais de la Société Radio-Canada.

Alain Perron, dont le nom fut proclamé sur la scène à l'issue du concert, s'est vu remettre plusieurs prix dont une somme de \$4,000, la commande par l'OSW d'une nouvelle oeuvre de sa composition pour une valeur équivalente, et enfin, un prix en argent de \$2,000 offert par la Fédération Canadienne des Femmes Diplômées d'Université. L'Orchestre Symphonique de Winnipeg jouera la nouvelle oeuvre commandée à Alain Perron au cours de sa saison 1993-94 et a prévu de l'inclure dans un disque dont l'enregistrement se fera prochainement.

Sainte-Pétronille te félicite!

Nouvelles en vrac...

Transport adapté Orléans

Le transport adapté de l'Île d'Orléans maintiendra ses services pour la prochaine année. Le ministère des Transports ainsi que les municipalités participantes ont en effet renouvelé leur quote part pour l'année 1993. Rappelons que le service s'adresse aux personnes «handicapées», c'est-à-dire atteintes de façon significative d'une déficience physique ou mentale. Cette déficience, limitant toute mobilité, capacité ou autonomie de façon telle qu'elles seraient empêchées d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en savoir plus: Monsieur Marc-André Roussel (828-2241).

Ramassage du sable

Le contrat pour ramasser le sable a été accordé à l'entreprise *Balayage Commercial* dont les travaux devront être exécutés avant le 15 mai 1993.

Concours: Villes, villages et campagnes fleuris

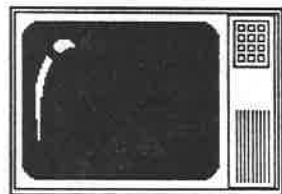
La municipalité a procédé de nouveau à son inscription au concours «Villes, villages et campagnes fleuris» du Québec 1993 dans la catégorie «villages». À ce sujet, **la municipalité est à la recherche de bénévoles désirant oeuvrer dans un comité d'embellissement responsable de l'organisation du concours.** Contactez M. Gaston Lebel, sec. trésorier aux heures d'ouverture de la mairie.

Travaux de réfection

Un montant fixé à 50,000\$ a été alloué dans le but repaver une partie de la rue de l'Église comprise entre le chemin du Bout-de-l'Île (au coin de la bibliothèque municipale) et la côte qui mène jusqu'au golf. Le vieux pavage sera enlevé et remplacé par une nouvelle couche d'asphalte. De plus, en face du 19 rue des Pins Sud des travaux visant à réparer les cahots seront entrepris.

S.P.C.A.

Des plaintes concernant les chiens errants continuent d'affluer au bureau de la municipalité. Attendu que les chiens errants constituent une source de danger pour la population et surtout pour les enfants, le conseil est présentement à conclure une entente avec la société protectrice des animaux sur le mode d'intervention; il demeure toutefois certaines clauses à négocier de façon à satisfaire les deux parties.



Cable-Télé Plus:

Représentant substitut pour un recours collectif recherché(e)

Un(e) représentant(e) disponible pour remplacer la représentante actuelle, Madame Fernande Chouinard, dans une procédure en recours collectifs contre Câble Télé Plus pour le remboursement de 5,00\$ par mois est recherché(e).

Le but du recours est d'obtenir la réduction de 5,00\$ par mois de l'abonnement mensuel à partir de septembre 1992 et de 7,00\$ à partir de janvier 1993 en plus de demander l'annulation de la facturation à l'avance, des taux d'intérêts et frais d'administration chargés par la Compagnie.

Le ou la représentante devra être disponible pour une journée afin d'assister à l'audition de la demande d'aide au Fonds d'Aide aux Recours Collectifs; (les dépenses sont remboursées).

Le ou la représentante devra être un(e) abonné(e) au service de câble de l'Île d'Orléans et être au courant des modifications apportées à la programmation depuis septembre 1992. Il n'y aura pas d'honoraires à assumer par le ou la représentante jusqu'à la décision du Fonds d'Aide aux Recours Collectifs. Le Fonds d'Aide couvrira cette étape. Par la suite, si le Fonds d'Aide accorde l'aide demandée, il y aura audition en 2 étapes où la présence du ou de la représentante sera également requise:

- 1— Lors de la présentation de la requête en autorisation (1/2 journée);
- 2— Lors de l'audition de la cause en Cour supérieure si l'autorisation est accordée (1 journée, une indemnité pour perte de temps et repas est versée.)

Ce représentant pourrait également être interrogé hors cour par les procureurs de Câble Télé Plus.

Si vous êtes disponible et êtes convaincu que les changements unilatéraux que Câble Télé Plus a effectués sont déraisonnables, veuillez communiquer avec Me Bernard Luc Charron à 828-2751 ou 651-5901 le jour.

Du nouveau chez nous pour cet été:

Le terrain de jeux coopératifs

Le terrain de jeux traditionnel, que tous nous connaissons, privilégie habituellement les jeux compétitifs, qui eux, engendrent certains effets négatifs: échec entraînant la crainte d'un nouvel échec et de là... le refus de jouer ou l'abandon, la peur, la tristesse, la violence, l'agressivité, l'égoïsme, le vedettariat ou autres effets négatifs qu'un enfant peut avoir de lui-même. Avez-vous déjà observé la tristesse dans les yeux d'un enfant «disqualifié» ou «assis sur le banc»?



La formule de terrain de jeux que je propose pour les enfants de Sainte-Pétronille se veut un projet-pilote dont les assises reposent sur des valeurs telles la coopération, l'acceptation des autres, la participation de tous sans oublier le plaisir de jouer!

Le jeu coopératif, c'est d'abord une attitude différente par rapport au jeu. C'est essentiellement une activité de participation où les éléments compétitifs sont limités. Différentes catégories composent le programme des jeux coopératifs: activités calmes, modérées ou plus énergisantes. Par le jeu, l'enfant aura tout le loisir de bouger, de libérer les tensions accumulées, de rire et ne pas se prendre au sérieux. Le jeu constituant une source de rire intarissable!



Cette nouvelle façon d'aborder le jeu a vu le jour en Californie et semble prendre beaucoup d'ampleur au Québec. Les jeux coopératifs ont apporté une nouvelle génération d'accessoires de jeux qualifiés de «doux» et d'inoffensifs. Exemple, le **ballon mousse**, utilisé dans les jeux de poursuite, ne peut blesser, peu importe la vigueur avec laquelle on le lance. Le **parachute** peut à lui seul mobiliser l'attention et faire vivre des scénarios tellement amusants que les enfants en redemandent davantage. Les **cercles de couleur**, les **drapeaux**, le **ballon géant** et j'en passe constituent un support par excellence à stimuler la communication, la coopération, l'entraide et la créativité.

La structure du terrain de jeux coopératifs

se démarquera des autres terrains de jeux dits traditionnels. L'accent sera mis sur les jeux de coopération de groupe. Sainte-Pétronille n'étant pas doté d'infrastructure permettant la baignade, des activités «rafraîchissantes» seront menées par l'équipe de moniteurs en place.

J'agirai à titre de coordonnateur du terrain et animateur d'expression dramatique. Trois groupes d'enfants, répartis selon l'âge seront guidés et encadrés par des moniteurs(rices) d'expérience. Pour les jours pluvieux, des locaux du centre communautaire permettront la créativité artistique (arts plastiques, danse, théâtre etc.)



Je pense que des enfants qui ont très souvent l'occasion de vivre des sorties de groupe dans le cadre de leur année scolaire ne peuvent être déçus de vivre une expérience de terrain de jeux dont les enjeux ne misent pas sur de telles sorties. Et avouons-le, ce ne sont pas tous les parents qui possèdent les ressources nécessaires pour envoyer leur enfant dans un terrain de jeux dont les frais d'inscription se chiffrent à \$170,00 pour 1 enfant. Pour environ le tiers de ce montant, soit \$50,00 pour le premier enfant et \$40,00 pour le ou les suivants, je m'engage à faire vivre à vos enfants un été dont ils se souviendront longtemps!

Ma formation universitaire en Sciences de l'éducation, complétée par plusieurs jours de stages dans des écoles primaires m'a amené à réfléchir sur certains mécanismes d'apprentissage par lesquels l'enfant s'épanouit. J'en suis venu à la conclusion qu'il fallait repenser l'activité en soi, dans laquelle l'enfant s'abandonne le plus naturellement possible, c'est-à-dire le jeu.

Pour en savoir davantage sur ce nouveau projet, une journée d'informations vous sera dédiée au début du mois de mai; la date sera confirmée dans le prochain *Beau Lieu*.

Raynald Fiset

Responsable du terrain de jeux coopératifs

D'autres
en profiteront!



La bibliothèque municipale
se fera un plaisir de recueillir
vos vieilles bandes dessinées!

Pas de «Saint-Jean-Baptiste» cette année?!!



Peut-être... mais peut-être qu'il y aura encore une fête où chacun de nous, Québécoise et Québécois de Sainte-Pétronille aura la chance de célébrer ce 24 juin qui fait maintenant la joie de plus d'un. Mais pourquoi s'interroger sur la tenue d'un événement qui a remporté tant de succès? Pourquoi se demander si la Fête nationale aura bel et bien lieu?

Nous avons pourtant recommencé à nous réunir, fait un bilan positif de l'ensemble des activités réalisées l'été passé, adressé le formulaire de demande de subvention etc. La machine est en marche, les rouages fonctionnent assez efficacement... mais le cœur n'y est pas. En fait, nous constatons que la formule expérimentée deux années de suite, plaît et s'avère gagnante, mais nous déplorons le manque de bénévoles voulant s'impliquer à l'organisation de la fête; nécessaire à l'ampleur que pourrait prendre un tel événement: Ex.: spectacle d'ouverture, défilé de la Saint-Jean, animation, concours, pavoisement etc.

Actuellement, nous ne sommes que trois pour se taper toute la besogne que suppose une organisation de Fête nationale, telle que nous vous l'avons fait vivre depuis deux ans. Cette prochaine édition pourrait se vivre avec autant d'énergie... si seulement il nous en reste un peu pour parvenir au bout de nos forces! **Nous sommes donc à la recherche de deux personnes dynamiques désirant se joindre à une équipe qui a fait ses preuves.**

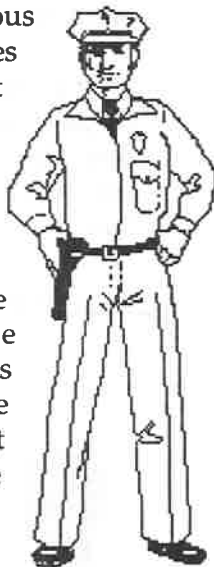
Nous sommes rendus à une étape où le travail se doit d'être partagé et délégué. Une expérience de travail d'équipe où chacun y va de son originalité et de ses ressources. Bien sûr, même un comité composé de cinq membres ne peut être partout à la fois et l'expérience passée a démontré que les résidents de Sainte-Pétronille étaient disposés à collaborer bénévolement le jour même des festivités. Le problème n'est plus de trouver des bénévoles rattachés à des sous-comités, mais de reformer l'équipe de tête dont le succès de cette journée demeure l'idéal à atteindre. Nous remercions d'ailleurs à l'avance les personnes qui nous ont approchés pour offrir leurs services comme bénévoles de sous-comité et profitons du même coup pour signaler que **nous sommes à la recherche de concepteurs et réalisateurs de décors ou d'accessoires qui serviront à l'élaboration des chars allégoriques.**

Vous admettez qu'il serait triste d'abandonner un si beau projet de fête populaire, sous prétexte d'un désintéressement au niveau organisationnel. Pour plus d'informations concernant l'implication que demande l'adhésion au comité organisateur de la Fête nationale, demandez Anne au 828-9861.

Le comité organisateur de la Fête nationale, édition 1993
Jean Fiset, Anne Noël Deschamps, Raynald Fiset

Des criminels? Chez nous?... ben voyons!

Et oui!, même dans notre petit havre de tranquillité, personne d'entre nous n'est à l'abri d'actes criminels. Les événements récents ont en effet démontré que même l'Île d'Orléans est le théâtre de méfaits affectant la propriété de certains de nos concitoyens et concitoyennes. On a qu'à se rappeler la liste impressionnante d'objets volés que le propriétaire M. Herman Bédard de Saint-Laurent a fait parvenir dans chacun de nos foyers; liste détaillée couvrant plus d'un vol et totalisant au-delà de 60,000\$ en perte. À ce sujet, prenez note que ce résident de l'Île offre toujours la récompense pouvant atteindre 5,000\$



aux personnes pouvant conduire à l'arrestation des auteurs de ces méfaits.

Que pouvons-nous faire, comme citoyens insulaires, éloignés des circuits plus accessibles aux agents de la paix? Nous devons d'abord commencer par poser des gestes de solidarité. Nous devons ouvrir l'oeil, demeurer vigilants, jeter de temps à autres un regard chez le voisin et ne pas hésiter à faire appel aux autorités compétentes pour signaler la présence de rôdeurs ou d'individus suspects. C'est ensemble que l'on parviendra à freiner la criminalité.

Avis

aux propriétaires d'immeubles assujettis à la
LOI SUR LES BIENS CULTURELS
(biens classés et arrondissements historiques)

Inscription au programme **Restauration de biens patrimoniaux**, le 1er avril 1993 de 8 h 30 à 16 h 30 et le 2 avril de 8 h 30 à midi.

Endroit: Club sportif Laurier

650, ave Laurier, Québec

(près du manège militaire)

Renseignements: (418) 643-6259